

De 1821 à la fin du 20^{ème} siècle 180 ans de vie communale 21 mandatures et 17 MAIRES¹ au service de THEGRA

1821 à 1836 : d'ARAQUY Joseph² (1669 habitants à Thégra en 1821 ?)

Fils de Jean François et de Jeanne de SIROT de BRESQUEILLE, Charles Joseph Victor d'ARAQUY est né en 1772 à Mayrinhac Lentour. Il descend d'une authentique famille noble quercynoise, dont les origines attestées remontent au 12^{ème} siècle. En 1793, il a émigré, tandis que son père restait à Mayrinhac Lentour, dans son domaine d'Envergnès³. En 1804, Joseph d'ARAQUY épousait Marie Christine de CAZASSUS aux Antilles. De cette union naissait 2 enfants, dont Jean Raymond Eugène d'ARAQUY né à New York (USA) en 1808 (il sera maire de Mayrinhac Lentour entre 1852 et 1853). On ne connaît pas la date du retour en France de Joseph d'ARAQUY, mais il semble probable que comme la majorité des exilés, il est revenu après 1815, après l'instauration de la Restauration (1815-1830).

● L'époque

Dans ses fonctions de maire, de 1821 à 1836, **Joseph d'ARAQUY aura connu 2 régimes et 3 monarques différents**. L'année 1821 était encore dans ce qui est appelé la **1^{ère} Restauration**. A cette époque le Roi de France est **Louis XVIII** (1755-1824), un frère de Louis XVI⁴. **Après l'abdication de Napoléon le 6 avril 1814**, il a « récupéré » la couronne de France. **Le 4 juin 1814, la charte du même nom a rétabli la Monarchie, c'est la Restauration**. Agé de 69 ans, Louis XVIII disparaît le 16 septembre 1824. **C'est son frère Charles Philippe de France, comte d'Artois qui lui succède sous le nom de Charles X, c'est la Seconde Restauration**. Elle est appelée ainsi en raison de sa volonté de restauration de l'absolutisme royal, absolutisme que son frère, Louis XVIII, avait évité. Ses choix entraînent la révolte⁵, à Paris essentiellement. Cela provoque la **Révolution de Juillet, dite des « 3 glorieuses », les 27,28 et 29 juillet 1830, Charles X est chassé du pouvoir**.

¹ Deux maires ont assumé plusieurs mandats : Félix BATTUT 3 mandats (1870/1871) - (1879/1904) et (1912/1916), et Oscar PRADEL (1871/1872) et (1877). A ces deux « récidivistes », il faut ajouter le mandat du comité de Libération en 1944 et 1945

² Le Maire était de la commune de LAVERGNE, celle-ci ayant été une section de la commune de THEGRA jusqu'en 1836.

³ Présence confirmée par les comptes rendus du conseil municipal de Mayrinhac (AD46, consultables à compter de 1804), Jean François d'ARAQUY figure parmi les conseillers présents, il signe chaque compte rendu de séance.

⁴ Après la disparition des 2 fils de Louis de Louis XVI, - Louis de France l'aîné, le 4 juin 1789, puis celle de son cadet, Louis Charles de France le 8 juin 1795, à la prison du Temple (le Masque de fer...) - **Louis Stanislas Xavier de France, comte de Provence** devient Louis XVIII dans l'ordre royal devient Roi de France.

⁵ Il s'agit d'abord de la révolte de la bourgeoisie qui voyait son pouvoir montant remis en cause par la restauration des privilèges de la noblesse, restauration de l'hérédité, exemption fiscale, etc. Mais la bourgeoisie pendra soin de convaincre les masses populaires parisiennes pour être, en 1^{ère} ligne, le fer de lance de la révolte...

Par la proclamation du 9 août 1830, la Monarchie de Juillet succède à la Restauration. Louis Philippe 1^{er} est proclamé roi de France, il succède à Charles X. Sous la pression des événements, des mentalités de l'évolution de la sociologie de la France, la forme de la monarchie évolue, Louis Philippe n'est plus « Roi de France », il devient « Roi des Français ». La nouvelle monarchie veut se tenir au juste milieu entre « les excès du pouvoir populaire et les excès de l'absolutisme du pouvoir royal »...

La notion « d'Ancien Régime » établie par la Restauration est supprimée, le drapeau tricolore est rétabli (il avait été remplacé par le drapeau blanc de la monarchie lors de la Restauration), la religion catholique n'est plus la religion d'Etat, etc. Louis Philippe cherche à se présenter comme un monarque constitutionnel⁶...

Bref, des changements très importants sous le mandat de maire de Joseph d'ARAQUY. Mais pour un homme qui avait émigré, entre 1793 et 1815 (?), bourlinguant semble-t-il des Antilles aux Etats Unis, ce n'est peut-être pas ce qui pouvait l'émouvoir beaucoup ?

Les conseils municipaux n'étant plus élus sous la Restauration, mais choisis par le pouvoir, Joseph d'ARAQUY a été désigné par le représentant de Louis XVIII dans le département du Lot, en l'occurrence le préfet du Lot en 1821 : le comte Charles de CHAMISSOT de BONCOURT.

Joseph d'ARAQUY était propriétaire du domaine d'Envergnès (comprenant le moulin du même nom) sur la commune de Mayrinhac Lentour, où il résidait. Envergnès jouxte LAVERGNE, alors partie de la commune de THEGRA, d'ARAQUY devait y posséder des terres, ce qui expliquerait sa nomination comme maire de THEGRA.

La fin du mandat de d'ARAQUY, maire de Thégra, correspond au détachement de LAVERGNE de la commune de THEGRA, ladite LAVERGNE détachée de Thégra et élevée en commune indépendante par ordonnance de Louis Philippe en 1836.

Autre information à noter : en 1821, le député de la circonscription était Jean Jacques de SIRIEYS, maire de Mayrinhac Lentour et ami de Joseph d'ARAQUY...

1836 à 1843 : LABRUNHIE Elie (984 habitants à Thégra en 1836)

La période 1836-1843 est sous la Monarchie de Juillet. L'élection des conseils municipaux est alors au suffrage censitaire communal (10 % des électeurs les plus riches de la commune ont le droit de voter aux élections municipales), mais le maire est désigné par le préfet du Lot parmi les conseillers élus. LABRUNHIE a donc été désigné par le préfet du Lot de l'époque qui était alors : le comte Raymond de SEGUR d'AGUESSEAU... Le député de la circonscription était alors Jean CALMON, de Carluçet.

1844 à 1847 : CELARIE Antoine (1016 habitants à Thégra en 1846)

De 1844 à 1847, on est toujours sous la Monarchie de Juillet. Mais le mécontentement gagne le pays, la Révolution de 1848 approche. Antoine CELARIE a donc été désigné sous les mêmes règles que son prédécesseur LABRUNHIE, par le préfet : Etienne BOBY de LACHAPPELLE. Jean CALMON de Carluçet était toujours le député.

⁶ On verra rapidement que c'est d'abord une posture destinée « à endormir » les français.

1848 à 1870 : CAREIGUES Pierre (De 1041 à 876 habitants en 1872 ?)

● L'époque

■ A l'instar de Joseph d'ARQUY, le très long mandat de Pierre CAREIGUES (22 ans) s'est déroulé sous 2 régimes politiques différents : après la chute de la Monarchie de Juillet (1848/1852), il a connu la Seconde République, puis le Second Empire à compter de 1852 jusqu'à la chute de ce dernier.

■ Du 22 au 25 février 1848, c'est la 3^{ème} Révolution française appelée : **Révolution de 1848**. Après la Restauration dominée par le retour des émigrés et de la Monarchie, la Monarchie de Juillet, voit la prise de pouvoir de la bourgeoisie qui a supplanté définitivement la noblesse. La noblesse était caractérisée principalement par la tradition et l'immobilisme pour l'essentiel de ses partisans, la bourgeoisie se caractérise par l'inverse : le mouvement, l'innovation, mais aussi la recherche du « profit le plus gros dans le temps le plus court possible et dans n'importe quelles conditions »... Passons sur les étapes agitées et intéressantes de la Monarchie de Juillet pour aller directement aux causes de sa chute, les graves dysfonctionnements dans la société française. Les ouvriers (d'anciens paysans et des enfants de paysans, il faut le rappeler) surtout et les paysans en sont les victimes.

A partir de 1840, la crise économique, chômage, crise de la production agricole prix en hausse, etc., aggrave la situation, la classe ouvrière massive et naissante (issue pour l'essentiel de l'exode des campagnes), surtout depuis le milieu du 19^{ème} siècle, se paupérise très gravement. La dépréciation du pouvoir est aggravée par la somme des erreurs commises par Louis Philippe et ceux qui sont autour de lui aboutira à la **Révolution de 1848**.

■ En 1848 donc, la Seconde République succède à la Monarchie de Juillet. Le 24 février 1848, proclamation de la Seconde République. Avec à sa tête des personnages charismatiques comme LAMARTINE, elle prend des décisions spectaculaires, le 5 mars 1848 : proclamation du suffrage universel (masculin seulement...), liberté de réunion, liberté de la presse, abolition de l'esclavage.

Mais les opposants irréductibles à la République, monarchistes pour l'essentiel, sont toujours nombreux et actifs. Dans leur lutte, ils trouvent le soutien des « républicains modérés » avec à leur tête : le général CAVAIGNAC. CAVAIGNAC est un « républicain modéré », déclaré et convaincu depuis 1830, mais il est aussi très conservateur et très autoritaire.

■ Mais la majorité de la population n'était pas encore prête à accueillir la République, d'abord dans les campagnes. L'aspiration républicaine était alors essentiellement un désir citadin, surtout parisien... D'épurations préfectorales (des partisans fervents de la république) en élections perdues par les maladresses des républicains, l'habileté des conservateurs, la crainte « des rouges » dans les campagnes et dans la bourgeoisie des villes, etc. l'élan républicain du début 1848 va se briser, se déliter vers sa perte.

■ Les républicains se sont déjà fait piéger par le suffrage universel⁷ qu'ils ont proclamé ingénument : le 10 décembre 1848, avec 75 % des suffrages exprimés, c'est Louis Napoléon BONAPARTE qui sera élu, pas vraiment un républicain.... Il faut également noter que le républicain modéré, Louis CAVAIGNAC, n'arrive que second avec 19 % des suffrages.

⁷ Comment et avec quelle conscience, quelle compréhension des enjeux, etc. pouvaient avoir des gens qui votaient pour la 1^{ère} fois de leur vie ? au milieu du 19^{ème} siècle, ils étaient encore souvent illettrés, aisément manipulables, « orientables »...

■ Il y a donc eu un vote conservateur, qui s'est manifesté à l'occasion du 1^{er} vote au suffrage universel, en réaction à l'irruption de la Seconde République. Laquelle restait perçue d'abord, comme un événement parisien, inquiétant pour la majorité des français hors la capitale...

■ Point important à préciser : **la constitution du 4 novembre 1848, ne prévoyait qu'un mandat unique pour le président de la République.**

En dépit de la réduction de la liberté d'expression dans la presse, Louis Napoléon BONAPARTE restait fortement combattu par les républicains de toutes tendances dans son projet d'établir une MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE. Auprès de l'Assemblée Nationale élue le 24 avril 1848, il tente alors une révision de la constitution afin de se faire réélire en 1852, il échoue.

■ Pour continuer à gouverner, il ne lui alors reste que le coup de force. Après avoir **dissout l'Assemblée Nationale le 2 décembre 1851**, fait arrêter des députés et installer l'armée dans Paris. Puis, les 21 et 22 décembre 1851, il **organise un plébiscite pour obtenir « démocratiquement⁸ » le droit de modifier la Constitution de 1848. Par 92 % des suffrages exprimés (72 % de votants), il obtient l'aval des français.**

■ **Le 7 novembre 1852, après modification de la Constitution, l'Empire est rétabli, Louis Napoléon BONAPARTE devient NAPOLEON III...**

Pierre CAREIGUES a sans doute été le 1^{er} maire de Thégra élu au suffrage universel de... tous les hommes de Thégra en âge de voter (21 ans).

Elu au 1^{er} suffrage universel municipal en 1848 il passera le cap de tous les soubresauts nationaux, de la Seconde République à l'instauration du Second Empire, il restera maire⁹ jusqu'à la chute de Napoléon III, le **2 septembre 1870** (défaite de Sedan face à la Prusse).

A noter que son maintien dans ses fonctions de maire dépendait de l'acceptation des préfets du Lot, sous le Second Empire : ils avaient le pouvoir de nommer et de « démissionner » les maires selon leur volonté... Les différents préfets du Lot qui de 1852 à 1870 l'ont maintenu dans ses fonctions durant le Second Empire, furent successivement : Victor DUHAMEL, puis Daniel PASTOUREAU, Denis GAVINI de CAMPILE, Charles Joseph d'ANDIGNE, Alexis MONTOIS, Paul de FLEURY, Louis de LESPINASSE de PEBEYRE, Pierre Paulin LIMAYRAC, Alfred BORDAS-LARRIBE, et Henri BOURGEOIS de JESSAINT, soit 10 préfets successifs... Maire durant 22 ans, élu sous la Seconde République, maintenu sous l'Empire, Pierre CAREIGUES était il un homme habile ?

⁸ Avant ce vote, il avait congédié tous les fonctionnaires résolument républicains, contraint les autres à se faire agents électoraux à son profit, sollicité l'aide de l'Eglise catholique pour pression pour le oui en sa faveur, etc.

⁹ Beaucoup de maires élus au suffrage universel masculin sous l'éphémère Seconde République (*rappel : 1848-1852*) ont démissionné d'eux-mêmes, ou été contraints à la démission, après la prise de pouvoir de Napoléon III. Ils avaient été élus au suffrage universel, c'était contradictoire, voire incompatible avec l'esprit de l'Empire. Il est probable que parmi ces maires partisans de la démocratie (*puisque'ils s'étaient soumis aux suffrages de leurs concitoyens, même si on peut douter de l'exercice irréprochable de la démocratie dans nombre de communes rurales à cette époque*), beaucoup étaient opposés au pouvoir impérial. Dans ces conditions, la longévité politique municipale de Pierre CAREIGUES à Thégra, pose question. Une étude sur Thégra, une monographie ?, pourrait tenter d'approfondir les raisons de la longévité municipale exceptionnelle de Pierre CAREIGUES.

13/10/1870-22/03/1871 : BATTUT Félix (1^{er} mandat) Environ 870 hab. ?

Observation

Avec la chute du Second Empire, le 1^{er} mandat de Félix BATTUT en 1870 ouvre une période de courts mandats municipaux. **Du 13 octobre 1870 au 11 juin 1879, durant 9 années, ce sont 6 maires qui se succéderont pour 7 mandats successifs...**, Oscar PRADEL ayant assumé 2 mandats durant cette période.

→ A titre de comparaison, sur la même période, la commune voisine de Mayrinhac-Lentour n'a « consommé » que 2 maires différents...

La cause n'en est pas connue. Avant la loi du 5 avril 1884 consacrant l'autonomie de la commune par rapport au pouvoir préfectoral, le préfet conservait un pouvoir de décision incontestable sur les communes. Bien que les conseils municipaux fussent élus au suffrage universel (masculin toujours...), des pratiques passées, le préfet conservait le pouvoir de nommer et de « démissionner » les maires à sa discrétion.

Ce « turn-over » des maires a-t-il, aussi, une cause propre à la commune de Thégra ? Désaccords, querelles et contestations électorales, rivalités personnelles et de clans, obligeant l'intervention du préfet ? La question est posée face à cette « étrangeté ».

L'époque

La guerre contre la Prusse prend fin le 2 septembre 1870 avec la défaite de Sedan (08 Ardennes). Conséquence territoriale de taille : l'Alsace et la Lorraine sont devenues allemandes. Le 4 septembre suivant, la République qui avait été abolie par Napoléon III est proclamée de nouveau par GAMBETTA, notre lotois...

Ce premier court mandat de Félix BATTUT commence le 13 octobre 1870, 6 semaines après la proclamation de la République, il prendra fin le 22 mars 1871, 3 semaines après la proclamation de la déchéance officielle de Napoléon III. C'était un mandat de transition

Au plan national, la situation est particulièrement difficile sur tous les plans, la France a un gouvernement provisoire dans lequel GAMBETTA est ministre de l'Intérieur. Comment Félix BATTUT est-il devenu maire : élu ou désigné en raison de la situation ? Membre de la Commission Municipale, délégué pour remplir les fonctions de l'état civil de la commune de Thégra, il aurait pu être désigné en raison des circonstances exceptionnelles, et de la nécessité de maintenir les fonctions principales de la commune. Le préfet du Lot qui aurait pu jouer un rôle dans la nomination de Félix BATTUT, était Eloi BERAL.

13/06/1871 - 14/05/1872 : PRADEL Oscar (1^{er} mandat) Environ 870 hab.

Après la chute du Second Empire et la cuisante défaite face à la Prusse devenue l'Allemagne durant la guerre (c'était l'un des buts de cette guerre côté allemand : une guerre pour favoriser l'édification de l'état allemand), la période était particulièrement difficile et troublée. Au plan national, entre royalistes et conservateurs partisans du retour de la monarchie (une 3^{ème} Restauration), et républicains souhaitant l'instauration de la 3^{ème} République, la lutte était intense et incertaine.

26/11/1872 - 18/01/1874 : DECAS Pierre *Autour de 870 hab. ?*

Les périodes troublées se succèdent, ajoutant la confusion à la confusion. Succédant à Adolphe THIERS, président de la République, qui écrasa le mouvement parisien dit de la Commune (20.000 morts dont une majorité de femmes et d'enfants...) contraint de démissionner, le général MAC MAHON devient président de la République le **24 mai 1873** (rappel : les présidents de la République étaient alors élus par le Parlement). Les royalistes et les partisans de la monarchie voient en lui leur porte drapeau, mais MAC MAHON est avant tout un légitimiste. Il restera au dessus des luttes politiques, sans intervenir en faveur des monarchistes.

Le préfet du Lot était encore Ernest POUIGNY, le 15 février 1873 Gustave SERVOIS lui succédera pour un court intermède jusqu'au 1^{er} juillet suivant, qui verra la nomination de Jules BREYNAT

24/02/1874 AU 23/04/1874 : CALMELS D'ARTENSAC Gustave

Très, mais vraiment très court mandat pour Gustave CALMELS d'ARTENSAC... Dans quelles circonstances a-t-il été maire de Thégra, et pourquoi un si court mandat ? Lequel se situe dans l'intense période politique nationale où les monarchistes tentaient de reprendre le pouvoir, y a-t-il un lien de causalité ? Considérant la brièveté de son mandat, il est douteux qu'il soit issu du suffrage universel. Peut être a-t-il été désigné par le préfet du Lot, alors Jules BREYNAT. Il faut encore noter que le député de la circonscription était Paul de LAMBERTERIE, propriétaire à Montvalent, expert dans les problèmes agricoles, et présenté comme un « monarchiste éclairé »...

Selon la formulation de l'époque, Gustave CALMELS d'ARTENSAC était « notaire en la résidence de Gramat ». A ce titre, il devait connaître beaucoup d'informations très personnelles sur les habitants de Thégra et d'ailleurs... Descendant lui aussi d'une famille noble qui détint entre autres, une seigneurie à Montvalent, il avait de nombreux juristes parmi ses ascendants. A cette époque, la famille CALMELS d'ARTENSAC était propriétaire du château de Thégra.

27/10/1874 au 17/09/1876 : BERGOUIGNOUX Jacques *(834 hab. ?)*

Probablement élu au suffrage universel, mais désigné par le préfet du Lot ?

■ **Le 30 janvier 1875, par 1 voix d'avance... (353 contre 352 !), la 3^{ème} République est définitivement proclamée.**

S'ouvre alors une période d'intense activité politique qui, des années 1875 à la guerre de 1914, dans de nombreux domaines va installer les bases institutionnelles de la République telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le préfet du Lot était encore Jules BREYNAT en 1874, il sera remplacé par Maxime de GOMBERT le 27 avril 1875 (après la proclamation de la République), tandis que Paul de LAMBERTERIE encore député en 1874, était remplacé par Louis TEILHARD le 20 février 1876 (avocat et maire de Figeac)

1877 : PRADEL Oscar - Second mandat

Peut être issu du suffrage universel mais désigné par le Préfet du Lot ? : Armand PORTEU, député Louis TEILHARD

07/02/1878 au 11/06/1879 : ROQUES Pierre

■ **Le 14 février 1879, sur vote de l'Assemblée Nationale, la Marseillaise devient définitivement l'hymne national.**

Probablement informé, le conseil municipal de Thégra en a-t-il dit quelque chose ? Le préfet du Lot est Louis FRESNE, il sera remplacé par Ernest BARGETON le 15 mars 1879, et le député est encore Louis TEILHARD

1879-1904 : BATTUT Félix-Second mandat *762 hab. en 1881 - 702 en 1906*

Félix BATTUT fut maire durant une période d'intense activité législative fondatrice au plan national. De 1879 à 1904 furent votées les grandes lois républicaines sur :

■ **L'enseignement devient obligatoire et laïc. De plus création des écoles normales d'instituteurs, « les hussards noirs de la République »**

■ **La création des collèges et des lycées publics**

■ **La liberté de la presse, les libertés syndicales, et celles d'association et de réunion**

Tout ne sera pas rose pour autant, il y aura des périodes difficiles. La « crise boulangiste » en 1886/1889, le général Boulanger, antirépublicain velléitaire, l'expansion coloniale en Asie et en Afrique, et l'affaire DREYFUS à compter de 1894. Félix BATTUT, aura eu vécu les prémices de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905). Dans le contexte du début du XXème siècle, c'était un tremblement de terre qui s'annonçait dans cette France - « fille aînée de l'Eglise » - encore essentiellement rurale ... Comment ses administrés de Thégra réagissaient ils à cet événement ?

■ **La loi du 5 avril 1884 consacrera la commune dans sa forme actuelle :**

■ **Election du maire uniquement parmi, et par, les conseillers municipaux élus au suffrage universel**

■ **l'autonomie de délibération et de décision des communes pour tout ce qui relève des affaires de la commune**

■ **enfin, il sera fait obligation aux communes de posséder, ou de louer un local indépendant, consacré uniquement aux affaires de la commune : les mairies.**

Félix BATTUT fut peut être le 1^{er} maire « moderne » de Thégra, un républicain authentique disposant des prérogatives des maires actuels ? Comparativement et contrairement à ses prédécesseurs, **son long mandat de 25 ans** autorise t'il à penser qu'au total, il fut un maire heureux ?

Durant le mandat de Félix BATTUT, les députés de la circonscription avaient été successivement : Louis TEILHARD, Paul de LAMBERTERIE, puis Louis VIVAL, maire de Figeac et conseiller général.

Les préfets du Lot quand à eux, s'étaient succédés à un rythme beaucoup plus rapide, puisque successivement il y avait eu : Ernest BARGETON, Gustave GRAUX, Louis

PAYSANT, Dominique BEVERINI-VICO, Henri ARNAUD, Hippolyte DRUARD, Jules ROUSSET et enfin, Elie ROUSSET, soit 8 préfets en 25 ans.

1904 à 1912 : **BERGOUGNOUX François** (655 hab. en 1911)

François BERGOUGNOUX a commencé son mandat de maire dans un climat politique national difficile. L'affaire DREYFUS prenait fin, heureusement pour DREYFUS, avec sa réhabilitation en 1906.

■ **En 1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat** évoquée précédemment est votée. C'est une décision politique nationale sans doute délicate à maîtriser pour François BERGOUGNOUX, dans sa commune de Thégra.

Il faut rappeler que sous l'Ancien Régime, Thégra fut une archiprêtré. L'archiprêtre était issu de la noblesse ou de la grande bourgeoisie locale. C'était une sorte de super paroisse qui avait le pouvoir sur des communautés voisines (telles St Jean Lespinasse, Mayrinhac, Loubressac, St Médard, etc.) qui dépendaient toutes de Thégra.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat accentuait la banalisation de Thégra, elle était une paroisse comme toutes les autres. La situation économique de la France était difficile, la guerre de 1914/1918 s'annonçait.

Les députés de la circonscription qui avaient accompagné François BERGOUGNOUX étaient : Louis VIVAL jusqu'à son décès en 1906, puis Louis BECAYS. Quand aux préfets, sur la période 1904 - 1912, ils ne furent pas moins de 7... : Elie DEVALS, Alexandre GELINET, André CHAPRON, Edmond LEREBOURG, Albert LAMBERT-LAROCHE, Paul SECOND et François CECCALDI...

1912 au 18 octobre 1916 : **BATTUT Félix** - 3^{ème} mandat

En 1912, âgé de 71 ans, après 25 années comme maire entre 1879 et 1904, Félix BATTUT rendossait le costume de maire pour une période encore plus difficile que celles de ses précédents mandats : **la guerre entre la France et l'Allemagne était déclarée le 28 juin 1914.**

■ **Le 21 février 1916, à l'aube, à l'initiative des allemands, débutait la terrible bataille de Verdun - l'ENFER -, elle fera près de 700.000 morts et des millions de blessés. Des centaines de milliers de jeunes français disparaissaient, des millions d'autres étaient blessés, beaucoup restaient définitivement invalides, la majorité des survivants était traumatisée à vie. Fondé sur sa jeunesse nombreuse et enthousiaste avant la guerre de 14, l'élan de la France sera brisé (dénatalité, anéantissement, replis, sidération, etc.) pour une quarantaine d'années.**

Félix BATTUT avait commencé son mandat avec le Président de la République Armand FALLIERES, il allait le terminer avec Raymond POINCARE : il fera date parmi les présidents de la République française.

Il sera l'homme de l'UNION SACRE, au risque de sa vie pendant les combats, il rendra visite à plusieurs reprises aux soldats sur les différents fronts, enfin il n'hésitera pas à nommer Georges CLEMENCEAU - « le tigre » -, président du Conseil des Ministres (l'équivalent de l'actuel 1^{er} Ministre) et à s'effacer derrière lui ensuite. Le député de la

circonscription était Louis BECAYS (Radical), les préfets furent François CECCALDI puis Clément BONHORE

1916 à 1919 : LABRUNHIE Paul

Marcel LABRUNHIE se trouvera dans la même situation que son prédécesseur Félix BATTUT. Après la bataille de Verdun, l'horrible combat entraînera des mutineries. Des soldats seront fusillés pour mutinerie, rébellion en période de guerre, incitation à la rébellion.

■ **L'armistice sera signé le 11 novembre 1918. Épouvantable massacre : 1 million et demi d'hommes est mort : près de 11% de la population masculine active, à laquelle il fait ajouter les blessés et les traumatisés qui ne se remettent jamais.**

A Thégra, 23 jeunes hommes sont morts : 30 à 40 % des jeunes actifs de Thégra. Ils laissent des veuves et des orphelins, des parents, des frères et des amis éplorés, épouvantable épreuve.

1918 : les disparus de la Grande guerre à Thégra

La majorité d'entre eux étaient des enfants de la fin du XIX^{ème} siècle, ils étaient nés entre 1875 pour les plus âgés et 1900 pour les plus jeunes. Ils avaient été formés à l'école républicaine et laïque alors naissante, ils avaient sans doute espoir en une vie meilleure que celles de leurs parents, ils étaient certainement prêts à grouper leurs forces et leurs enthousiasmes pour œuvrer au développement du pays. Leurs morts les avaient fauchés dans leur élan, mais elle avait aussi fauché, - durablement - celui de leurs familles, celui de TOUS les survivants, elle avait durablement cassé l'enthousiasme, l'élan initial qu'avaient entraîné les débuts du si symbolique 20^{ème} siècle. Après 1918, ce ne sera jamais plus comme avant, jamais comme ça aurait pu être.

1919-4 mai 1942 : BATTUT Armand (de 574 hab. en 1921 à 396 en 1946)

1919 au 4 mai 1942 : **23 années d'un long mandat**, de la fin d'une guerre épouvantable aux prémices de la suivante qui allait s'avérer encore pire : par les moyens de destruction mis en œuvre, par la volonté de génocide ethnique et religieux, les juifs, tziganes, slaves, par son étendue planétaire ...

Les années 20 d'abord : les traumatismes de la guerre de 14/18, une situation économique désastreuse, les veuves et les orphelins contraints de se débrouiller dans de grandes difficultés pour suppléer l'absence des époux et pères disparus.

Dix ans après la fin de la Grande guerre, la crise économique s'aggrave, ce qu'on appelle la « Crise de 29 » : il en est de nouveau question depuis quelque temps... L'instabilité politique s'aggrave elle aussi : l'élection « à la proportionnelle » ne dégagant aucune majorité politique, les gouvernements se succèdent sans possibilité de politique durable. Des scandales financiers (telle l'affaire STAVISKY et ses développements) s'ajoutent aux difficultés.

L'anti-républicanisme en sommeil depuis les années 1880/90, réapparaît, des émeutes autour du Palais Bourbon (Assemblée Nationale) en 1934, provoquées par l'extrême droite, font 12 morts et des dizaines de blessés.

Cette situation oblige les républicains, enfin, à s'organiser et à réagir, ils créent le « Front populaire » en 1936. **De 1936 à 1938, le Front populaire produira les lois fondatrices de ce qu'on appelle le « modèle social français » :**

- la semaine de 40 heures
- les congés payés
- et les conventions collectives.

C'est aussi l'époque de la création de la SNCF par nationalisation des compagnies de chemins de fer régionaux (pour le Lot, c'était la Compagnie du Paris-Orléans) (1938).

La guerre approche... HITLER a commencé de réarmer et de préparer l'Allemagne à la guerre dès 1934. Le **3 septembre 1939**, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Le 10 mai 1940, l'armée allemande lance l'offensive. La France n'est pas préparée à cette guerre, le 15 mai suivant l'armée française est déjà en déroute..., La population civile et des « lambeaux d'armée » fuient vers le sud, c'est la débâcle. Le 14 juin suivant, les allemands entrent dans Paris... Le **22 juin 1940**, PETAIN signe l'armistice avec les allemands. La France est divisée en 2 zones, une « zone occupée » au nord, et une « zone libre » au sud, délimitées par la Loire et le littoral atlantique. 1941 : premières rafles de juifs à Paris.

Le **11 novembre 1942**, les allemands occupent la « zone libre », dont le Lot. Décédé avant, Armand BATTUT ne verra pas ça. Mais avant, avec la population de Thégra, il a du voir passer, aider, sans doute recueillir nombre de réfugiés.

5 mai 1942-17 décembre 1944 : BERGOUGNOUX Jean (396 hab. en 1946)

Jean BERGOUGNOUX inaugure son mandat de maire de Thégra, alors que la France est en guerre depuis déjà 2 ans.

Au plan national, la situation est catastrophique. Dans la « **zone occupée** », les allemands contrôlent tout, ils imposent leurs règles et leurs lois.

Ils ponctionnent largement le pays pour soutenir leur effort de guerre, les villes sont dans la pénurie alimentaire, mais aussi pour tout ce qui est nécessaire, des produits de toilette aux moyens de chauffage. On distribue des « tickets de rationnement » aux citoyens, mais les produits deviennent inaccessibles avec les tickets : on les trouve au « marché noir » à des prix prohibitifs, accessibles seulement aux plus riches.

La logique de « prélèvement » des allemands les conduit aussi à « prélever les hommes » pour aller travailler en Allemagne, en remplacement des soldats allemands au front. C'est le STO (Service du travail obligatoire), Ces prisonniers (car il s'agit bien de prisonniers) vont travailler principalement dans l'industrie où ils travaillent à fabriquer les armes et les munitions qui serviront ensuite contre les armées alliées, mais aussi contre la Résistance française... Une autre partie, minoritaire, des prisonniers STO, travaille dans les exploitations agricoles allemandes, ils contribuent à produire l'alimentation des allemands, tandis qu'en France, la population manque de nourriture...

Certains des hommes « réquisitionnés » pour le STO, tenteront d'y échapper. Quelques-uns entreront dans la Résistance.

La Résistance dans le Lot s'organise autour de Jacques CHAPOU, à partir de septembre 1942. Des maquis se créent et s'organisent avec l'aide de la population. A partir de 1943, de la droite aux communistes, des catholiques aux athées, ces maquis regroupent toutes les opinions politiques, religieuses et philosophiques.

Proche de Thégra : il y a le **maquis AS**, crée à St Céré en liaison avec Brive, sur Bretenoux et Vayrac, il y a le **maquis AS VENY**. Le 10 juin 1944, les américains (US Air Force) parachutent 350 containers soit 110 tonnes d'armes... et de munitions à Lamaresque, sur la commune de Loubressac : seulement quelques kilomètres de Thégra... Selon les documents, des hommes de Thégra participent à l'opération.

909 lotois périrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, dont 164¹⁰ civils, 290 déportés, 400 morts dans les combats ou fusillés et 55 disparus. A Thégra 4 hommes sont morts durant cette guerre : **Léonce CHAMBERT, Georges COULOUMET, Félicien GRIMAL et Romain ROQUES**.

1942 marquera aussi le début des rafles des juifs à l'initiative du régime de Vichy, dirigé par PETAIN. Elles commenceront par celle du Vél d'Hiv', le 2 juin 1942 : **76000 juifs seront déportés, 2500 reviendront vivants en France**.

En août 1944, c'est la déroute de Vichy.

1944 au 18 décembre 1945 : Comité de libération

Il s'agit d'un comité de libération communal. Cette situation ne fut pas courante dans les petites communes, que ce soit dans le Lot ou ailleurs. Il serait intéressant de savoir si ce fut le cas pour d'autres les communes du Lot, ou pour quelques unes seulement.

Les comités de libération ont été créés à l'initiative de **Conseil National de la Résistance (CNR)**. Une ordonnance du **21 avril 1944** précisait les missions de ces comités de libération. La libération étant considérée comme certaine à terme, cette ordonnance avait pour objectif « d'organiser les pouvoirs publics, en France, à la Libération ».

L'un des objectifs étant d'éviter les troubles politiques graves provoqués par l'état de chaos dans lequel pouvait se trouver un pays, sortant d'une guerre, sans organisation ni structures administratives, sans police ni justice, sans partis politiques. C'est une situation qui était connue pour avoir été observée dans de nombreux pays européens, avant la guerre de 14/18, et entre les deux guerres.

¹⁰ Division Das Reich, notamment à Lacapelle Marival : 9 morts, Latronquière : 15 morts, Gabaudet à Issendolus : 35 morts...Terrou, Saint Céré, Bretenoux, la liste est longue dans le Lot, avant d'aller pendre 99 hommes à Tulle... Puis quelques jours plus tard, **assassiner 642 personnes à Oradour-sur-Glane**, femmes, enfants vieillards compris...

L'article 19 de cette ordonnance, organisait précisément les comités départementaux de libération : « pour l'action dans la clandestinité, la préparation à l'insurrection, et la préparation de l'action prochaine et publique dans le cadre du département ». Après la Libération, les comités de Libération étaient appelés à poursuivre leur action en tant « qu'auxiliaires des autorités/.../ dans de nombreux domaines, notamment dans le cadre de l'épuration aux cotés des cours de justice et des chambres civiques ». Ces comités de libération départementaux étaient composés des « forces résistantes du département qui s'étaient fait remarquer par les risques encourus et le refus de la défaite... ». Concrètement, il pouvait y avoir des représentants des mouvements de résistance, des syndicalistes, des représentants locaux des partis politiques dont l'attitude patriotique était indiscutable et irréfutable.

18 décembre 1944-1959 : BERGUES Elie (396 hab. en 1946 - 414 en 1962)

Elie BERGUES sera maire de Thégra durant la 4^{ème} République.

La 3^{ème} République a pris fin avec l'armistice signé par PETAIN, le 22 juin 1940.

Le général de GAULLE dont la popularité est immense - « l'appel du 18 juin 1940 » - est celui qui œuvre le plus à l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle constitution. Après la capitulation française en 1940, la collaboration de Vichy, dans le contexte de la Libération cette nouvelle constitution s'impose aux yeux de tous. D'autant que les hommes qui ont soutenu de GAULLE (les gaullistes) n'ont ni parti, ni mandat à la Libération, d'autre part, les partis politiques de la 3^{ème} République, « Droite classique » et Radicaux sont sortis discrédités de la guerre. En contrepoint, les communistes ont tiré un grand prestige de leur action dans la Résistance ainsi que de la contribution de l'URSS à la défaite de l'Allemagne, ils ont pris un poids politique considérable.

Le Gouvernement provisoire (GRPF) procède, le **21 octobre 1945**, à un double référendum sur les institutions, et à une élection législative. La nouvelle assemblée nationale (PCF, + MRP [Mouvement Républicain Populaire] + SFIO [Section Française de l'Internationale Ouvrière]) élit de GAULLE chef du gouvernement. Comme on pouvait l'imaginer, cette situation se confirme ingérable, **de GAULLE démissionne le 20 janvier 1946.**

■ **1944, le suffrage universel pour les femmes aussi..., enfin...**

La Libération est aussi une période de remise en cause des nombreuses anomalies politiques et constitutionnelles, un réveil des consciences « encroutées » dans un conservatisme délibéré, mais aussi inconscient de ses conséquences.

■ **Le droit de vote est accordé aux femmes, le 21 avril 1944** par le Comité de Libération nationale, **confirmé le 5 octobre** suivant. Il sera utilisé la 1^{ère} fois, le **29 avril 1945** pour les élections municipales.

La constitution de la 4^{ème} République est votée le 13 octobre 1946.

Le **14 avril 1947**, le RPF (Rassemblement du Peuple Français) est fondé, c'est une organisation politique qui se définit comme étant « ni de droite, ni de gauche », et dont le but est de contribuer à installer de GAULLE à la tête de l'état. Aux élections législatives **d'avril 1953**, le RPF est battu. De GAULLE se retire de la vie politique française.

Comme celle de la 3^{ème} République, la constitution de la 4^{ème} République fondée entre autre sur l'élection à la proportionnelle, rend le pays ingérable (mêmes causes mêmes effets). Le **1^{er} novembre 1954**, une série d'attentats, notamment dans la région de Constantine marque le **début de la Guerre d'Algérie**. Déjà difficile, la situation de la France se dégrade encore.

Consécutivement au **putsch d'Alger, 13 mai 1958**, le **25 mai 1958**, De GAULLE est appelé par le président de la République, René COTY, et appuyé par de nombreux hommes politiques issus de la Résistance (à l'exception des communistes et de nombreux socialistes), de GAULLE prend la présidence du Conseil (actuel premier ministre), avec les pleins pouvoirs pour réviser la constitution. Le projet de nouvelle constitution est approuvé par référendum, le **28 septembre 1958** (79 % de oui), il devient la **Constitution de la 5^{ème} République, le 4 octobre 1958**. C'est encore la nôtre aujourd'hui.

L'année 1945 ouvre une période importante au plan social et économique en France.

En améliorant les conditions de vie des citoyens, santé et économie, elle a obligatoirement des conséquences, au niveau communal qui nous intéressent dans ce texte, sur les relations entre les élus municipaux et la population.

Conséquence, parmi d'autres, d'une guerre et d'une période qui, notamment par les horreurs qu'elle a développées et les comportements qu'elle a révélé, a bouleversé les consciences et les mentalités, l'année 1945 marque le début d'une période nouvelle. Cette période exceptionnelle par son ambition sociale et politique est-elle une forme de « rédemption » d'une histoire qui, de 1914 à 1944 notamment, a été marquée par des comportements et des choix négatifs, régressifs, avec des conséquences nationales catastrophiques¹¹.

De 1945 à 1975, cette période qualifiée de « Trentes Glorieuses » verra la création d'avancées sociales décisives et plan social, mais aussi au plan économique dans la mesure où elles ont contribué à favoriser les conditions du développement économique.

Ces avancées sociales principales sont :

■ **La création de la Sécurité Sociale par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, confirmée par la loi du 22 mai 1946** qui institue le « Régime Général » des salariés de l'industrie et du commerce.

Les années suivantes verront l'extension des droits à d'autres catégories, comme les fonctionnaires, les cadres, les militaires et leurs familles, etc.

■ **Comme la « Sécu », la Mutualité Sociale Agricole - MSA - a été créé en 1945.**

Les années suivantes furent consacrées à son développement : Assurance Vieillesse pour les salariés agricoles, puis pour les exploitants en 1952, 1961 sera l'année de l'assurance maladie des exploitants, etc.

¹¹ Qui sont, entre autres, parmi les causes (démoralisation collective, faiblesse industrielle et économique notamment) de l'effondrement de la France dès l'entrée en guerre en 1939

■ **La création des comités d'entreprise a été actée par l'ordonnance du 22 février 1945 et confirmée par la loi du 16 mai 1946.** Les comités d'entreprise sont obligatoires dans les entreprises de 50 salariés et plus. Les membres sont élus sur la base de règles démocratiques, mais le chef d'entreprise en est le président de droit. Les comités d'entreprise s'étaient vu attribuer un rôle consultatif de décisions de gestion et de contrôle de la dite de l'entreprise. Ces dispositions légales n'ayant jamais eu les faveurs du patronat, le rôle des comités d'entreprise se limita le plus souvent aux œuvres sociales en faveur du personnel¹²...

La loi dispose que le budget du CE est abondé par l'entreprise à hauteur de 0,2 % de la masse salariale brute de l'entreprise de l'année en cours, mais elle précise que ce montant est un minimum. Rien n'empêche donc le chef d'entreprise de dépasser ce plancher de subvention...

Pourquoi ces précisions dans un texte consacré aux maires de la commune de Thégra ?

L'ensemble des dispositions sociales ci-dessus n'a pu avoir que des « effets positifs induits » dans la gestion des communes. L'amélioration de la santé de tous les habitants de Thégra grâce à la MSA et à la Sécu, la garantie d'une retraite si insuffisante soit-elle furent des progrès considérables. Il est probable qu'à l'époque de l'après-guerre, en améliorant la santé et la confiance en l'avenir des « administrés » des communes, ils contribuèrent à alléger la charge affective reposant sur la municipalité¹³, notamment dans les communes rurales où la proximité avec les habitants est beaucoup plus forte et plus prégnante que dans les villes.

Quant à la création des Comités d'Entreprise, elle n'aurait pas eu d'effets autres qu'anecdotiques sur la commune de Thégra ? Il reste qu'à Thégra comme dans nombre de communes environnantes, il y a des salariés de grandes entreprises lotoises et nationales qui ont des Comités d'Entreprise. Il y a-t-il des conséquences (positives) sur la vie de la commune ? Certainement...

1959 à 1977 : BERGUES Henri (De 414 hab. en 1962 à 387 en 1982) 387 en 1975

Quelques dates durant le mandat d'Henri BERGUES

- Guerre d'Algérie : **avril 1961**
- Putsch des généraux - **18 mars 1962**
- Accords d'Evian, fin de la Guerre d'Algérie **28 octobre 1962**

- Référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel : **les français votent oui à 62.25 %**. Depuis cette date, nous avons élus **6 présidents de la République successifs au suffrage universel**

- **19 décembre 1965** - De GAULLE est élu au suffrage universel avec 55,20 % des voix

¹² La loi sur les CE exclut cependant la prise en charge des « frais relatifs aux activités sociales et culturelles ». Mais nombre de chef d'entreprise outrepassa la loi dans la mesure où le CE n'est pas trop intrusif dans la gestion de l'entreprise...

¹³ Notamment en facilitant l'émergence de critiques et d'opposants en meilleure forme... C'était en fait et également une amélioration de la démocratie municipale...

- **7 octobre 1967** - La France se retire de l'Otan. (Le **11 mars 2009**, la France revient dans l'Otan)
- **Mai 1968** - Les « événements de mai 68 »
- **28 avril 1969** - De GAULLE démissionne, il se retire définitivement de la vie politique
- **15 juin 1969** - Georges POMPIDOU est élu président de la République
- **9 novembre 1970** - Décès de De GAULLE dans sa propriété de Colombey-les-deux-églises
- **2 avril 1974** - Décès du président Georges POMPIDOU en cours de mandat
- **19 mai 1974** - Valéry GISCARD d'ESTAING est élu président de la République avec 50,81 % des suffrages, au second tour

1977-2007 André BERGOUGNOUX *(de 414 hab. en 1982 à 501 en 2007)*
 Quelques dates durant le mandat d'André BERGOUGNOUX

- **10 mai 1981** - François MITTERRAND est élu président de la République avec 51,75 % des suffrages.
- **2 mars 1982 - Loi DEFFERRE sur la décentralisation. Les collectivités territoriales, dont les communes, acquièrent davantage d'autonomie.** La délivrance du permis de construire est l'exemple le plus proche des habitants : avant 1982, sa délivrance dépendait de l'accord du préfet. Désormais, à compter de 1983, la décentralisation confie l'accord du permis de construire au seul maire, sous sa responsabilité... Il en est de même dans de nombreux domaines : la décentralisation confie aux maires la quasi-totalité des prérogatives de leur fonction, ils peuvent même emprunter au nom de la commune. Auparavant elles étaient assumées par les préfets pour le compte des communes qui se trouvaient, de fait, en situation de tutelle assistée.
- **La décentralisation de 1983 : c'était la rupture avec la volonté centraliste millénaire en France**, en réaction à la féodalité née de l'éclatement carolingien, initiée par les 1^{er} rois de France, inlassablement renforcée par la monarchie après la monarchie, puis confortée par la Révolution, et enfin confirmée par la République après son installation définitive en 1875. **La décentralisation de 1983 fut une sorte de révolution...**
- **20 mars 1986** - Défaite de la majorité sortante de gauche aux élections législatives. Jacques CHIRAC est nommé 1^{er} Ministre : c'est la première co-habitation en France
- **8 mai 1988** - François MITTERRAND est réélu président de la République avec 54 %

- **23 mars 1993** - Seconde défaite de la majorité de gauche sortante, et seconde co-habitation : Edouard BALLADUR est nommé 1^{er} ministre.
- **7 mai 1995** - Jacques CHIRAC est élu président de la République avec 52,63 % des voix
21 avril 1997 - Jacques CHIRAC dissout l'Assemblée Nationale
- **1^{er} juin 1997** - L'opposition sortante devient la majorité nouvellement élue. CHIRAC est contraint à la 3^{ème} co-habitation de la 5^{ème} République, il nomme Lionel JOSPIN 1^{er} Ministre
- **20 septembre 2000** - Consultés par référendum, les français approuvent majoritairement le principe du **quinquennat** en remplacement du **septennat**. De plus et surtout, **l'ordre des élections est changé**. Dorénavant l'élection présidentielle aura toujours lieu avant les élections législatives. C'est un système présidentiel renforcé.

Le parlementarisme

Installé sous la III^{ème} République (1870-1940), il fut dominant et sans contre-pouvoirs réels (sauf celui de la rue...) sous la IV^{ème} République (1946/1958). Balloté au gré d'intérêts concurrents et contraires, il oublia l'intérêt commun, jusqu'à caricaturer la démocratie.

Il perdit largement son pouvoir avec la 5^{ème} République (4 octobre 1958). Le Parlement (Assemblée Nationale + Senat) deviendra une « chambre d'enregistrement », « un label républicain et démocratique », pour des décisions prises, en fait et en réalité, par le pouvoir exécutif.

Jusqu'en 2000, les élections législatives étaient indépendantes, découplées de l'élection présidentielle. De 1958 à 1986, elles avaient toujours désigné des assemblées conformes à la présidence de la République. Mais ce qui devait se produire : **l'élection d'une assemblée nationale opposée au pouvoir présidentiel, finit par se produire à 3 reprises entre 1986 et 1988, entre 1993 et 1995, puis entre 1997-2002, la cohabitation entre 2 tendances concurrentes.**

Ce blocage de fait de l'appareil politique, - la quasi annihilation du pouvoir présidentiel pourtant démocratiquement choisi lui aussi -, entraîna le renforcement du système présidentiel : le législatif devait être politiquement identique à l'exécutif tout en respectant la démocratie... C'est un équilibre fragile mais probablement indispensable.

- **16 mai 2002** - Jacques CHIRAC est réélu pour cinq ans, avec 82 % des suffrages. Son adversaire du second tour est Jean Marie LEPEN
- **6 mai 2007** - Nicolas SARKOZY est élu président de la République avec 53,06 % des voix.

Maire d'une commune rurale, une longue histoire qui a de l'avenir, mais lequel ?

Pour terminer cette petite présentation des maires de Thégra, il peut être utile de s'intéresser à l'évolution de la fonction de maire, de sa création vers son avenir.

Dans son évolution, la fonction de maire n'est pas différente de celle de la société, elle est le reflet de 2 facteurs réciproquement induits : **les pouvoirs nationaux successifs** et les politiques qu'ils ont impulsés, et **l'évolution de la société**, auxquels il faut ajouter **l'évolution technologique** qui interagit sur les deux.

Pour les communes, qu'il est convenu d'appeler rurales, il y a cependant 2 faits plus marquants : **la décentralisation de 1983** qui a donné beaucoup plus de liberté aux maires, mais avec plus de responsabilités (ce qui pose aussi la question de la compétence des maires et celle de électeurs qui les ont choisis...) et **la dépopulation** de la majorité des communes rurales. Cette situation intenable pour nombre de petites communes, devrait entraîner à terme un nouveau maillage du territoire, disparition de petites communes, regroupement inévitable dans des intercommunalités dominées par les « plus grosses communes ». L'histoire des communes franchira un nouveau cap, mais les communes seront toujours le 1^{er} niveau de la démocratie française.

Travail réalisé en collaboration (en 2009) :
Françoise ARCOUTEL pour la recherche des maires,
Bernard VENTACH pour le texte.